



RECRUTEMENT DE PREMIERS RÉPONDANTS

Les premiers répondants municipaux représentent un maillon important de la chaîne d'intervention préhospitalière qui permet de diminuer le taux de mortalité et de morbidité lors de maladies subites et de traumatismes en attendant l'arrivée des services ambulanciers.

Établies dans les secteurs où les délais d'intervention des services ambulanciers sont plus longs en raison des distances, soit de Coin-du-Banc à Saint-Georges-de-Malbaie, les équipes de premiers répondants de la Ville de Percé ont maintenant besoin de relève pour continuer à assurer le service. La Ville souhaite remettre sur pied l'équipe de Saint-Georges-de-Malbaie et augmenter le nombre de premiers répondants dans les équipes de Barchois et de Bridgeville.

Les personnes intéressées à devenir premiers répondants reçoivent une formation de 60 heures en soins médicaux d'urgence de l'équipe du préhospitalier du Centre de santé et de services sociaux de la Gaspésie (CSSSG) et doivent participer à 10 à 12 heures de formation continue par année.

Les frais de formation sont sous l'entière responsabilité du CSSSG.

La Ville verse aux premiers répondants une allocation pour frais de déplacement pour chacune des interventions qu'ils sont appelés à faire.

Toute personne, des secteurs visés, qui souhaite donner de son temps, volontairement et bénévolement, afin de contribuer à offrir à ses concitoyens et concitoyennes des soins médicaux d'urgence de qualité, dans le but de diminuer l'aggravation des blessures et des maladies subites, devra remplir un formulaire de candidature disponible à l'hôtel de ville. Ce formulaire contient tous les critères d'éligibilité pour exécuter un travail de premier répondant.

Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec la greffière de la Ville au numéro de téléphone (418) 782-2933 ou par courrier électronique (renseignements@ville.perce.qc.ca).

Percé, le 7 mars 2018.